

Les Français jugent leur environnement de proximité



ifen

Quel regard portent les Français sur l'environnement dans leur région ? L'enquête administrée par l'Observatoire Interrégional du Politique (OIP) pour le compte de l'Ifen révèle que le rapport à l'environnement de proximité varie sensiblement d'une région à l'autre.

En effet, si le jugement des Français est partout globalement positif, on observe toutefois que leurs perceptions sont différentes selon leur région de résidence sur des sujets comme la qualité de l'air, le bruit ou l'exposition de leur commune à des risques naturels.

Céline Janvier et Alexis Roy, Ifen

Les études menées par l'Ifen depuis plusieurs années montrent que les Français portent un jugement d'autant plus favorable sur l'état de l'environnement que la zone géographique concernée est proche de leur lieu de résidence. Ainsi, la Région, en tant qu'unité territoriale, bénéficie des opinions les plus favorables devant la France, l'Europe et le monde. Cette tendance est confirmée par l'enquête administrée par l'OIP en 2000 sur l'opinion des Français vis-à-vis de leur environnement de proximité (voir méthodologie en page 4).

Ces résultats soulignent la nécessité d'appréhender les représentations sociales et les pratiques liées à l'environnement à travers une approche territoriale.

Un état des lieux globalement positif, mais...

D'une manière générale, les Français ne sont pas particulièrement sévères quand on leur demande d'évaluer l'évolution récente de leur environnement de proximité (voir question 1 p. 4). 46% pensent que leur environnement n'a pas changé ces dernières années, 34% qu'il s'est amélioré et 19% qu'il s'est dégradé. Cependant, la répartition régionale des résultats révèle des différences d'appréciation selon la région d'habitation. Ainsi, ce sont les habitants du Nord-Pas-de-

Calais et des Pays de la Loire qui s'estiment les plus satisfaits : 44% d'entre eux pensent que leur environnement de proximité s'est amélioré pour une moyenne nationale de 34%. A l'inverse, seulement 25% des Corses et 23% des Franciliens estiment qu'il s'est amélioré. On retrouve cette diversité entre régions quand on demande aux Français de se prononcer sur l'évolution attendue (voir question 2 p. 4). Les plus optimistes sont, ici encore, les habitants du Nord-Pas-de-Calais et des Pays de la Loire qui sont 57% à penser que leur environne-

ment de proximité va s'améliorer contre 48% en moyenne. La région la moins "optimiste" est l'Île-de-France où 38% de la population considère que l'environnement s'améliorera et 33% que son état ne changera pas.

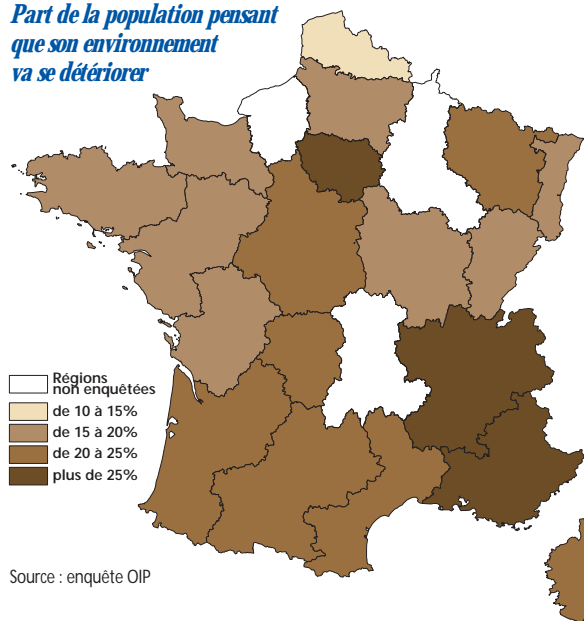
Il faut toutefois relativiser la clémence du jugement des Français. En effet, la comparaison des résultats de l'année 2000 avec ceux issus de l'enquête OIP de 1994 révèle une dégradation de ce jugement. Les Français étaient en effet en moyenne 47% en 1994

(contre 34% en 2000) à estimer que leur environnement s'était amélioré. On retrouve cette tendance au niveau régional comme pour le Nord-Pas-de-Calais et les Pays de la Loire où, en 1994, les habitants de ces deux régions pensaient respectivement à 57 et 58% que leur environnement s'était amélioré (contre 44% et 34% en 2000).

Comme dans l'enquête de 1994, ce sont les régions les plus critiques sur l'évolution récente de leur environnement de proximité qui semblent aussi en 2000 les plus pessimistes quant à son évolution future. A cet égard, la distribution nationale des régions "critiques" et "moins critiques" fait apparaître deux zones qui s'étirent le long d'une diagonale nord-est / sud-ouest : au nord, les régions où la tendance à la satisfaction est dominante et, au sud, celles qui auraient un jugement plus critique.

On note la particularité de la Bretagne qui se montre optimiste quant à l'évolution récente (40% pour une moyenne nationale de 34%) et future (54% pour une moyenne nationale de 48%) de l'environnement et cela, en dépit des problèmes liés aux pollutions d'origine agricole.

Part de la population pensant que son environnement va se détériorer



Source : enquête OIP

La qualité de l'air : une surprenante sérénité

Les Français ne se montrent pas inquiets de la qualité de l'air puisque 77% des personnes interrogées la qualifient de "pas inquiétante" (voir question 3 p. 4). Cependant, quelques régions partagent moins cet optimisme : la région PACA (67%), l'Alsace (62%) et l'Ile-de-France (45%). Comment expliquer ces résultats, alors que dans la plupart des dispositifs d'enquête, la qualité de l'air apparaît comme l'une des premières sources d'inquiétude des Français en matière d'environnement (voir B. Hammer, 1998) ? Deux explications : d'une part, bien plus que l'appartenance régionale, la perception de la qualité de l'air est avant tout déterminée par le fait de résider ou non dans un milieu urbain, d'autre part, on peut formuler l'hypothèse que la perception de la qualité de l'air est plus positive dès lors qu'elle s'inscrit dans une expérience quotidienne et concrète sur le lieu de résidence comme cela est suggéré dans la question par la formule "là où vous vivez".

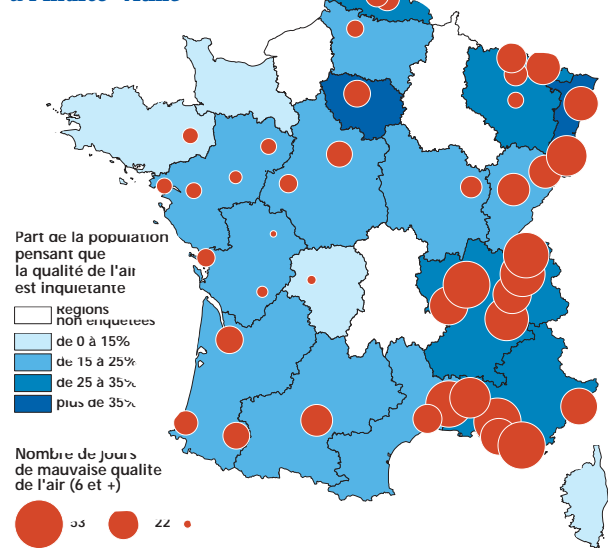
D'après les résultats de l'enquête, on peut là encore tracer une diagonale qui traverse la France selon un axe nord/ouest - sud/est ; à l'est, au nord de cette ligne, une perception de la qualité de l'air plutôt en dessous de la moyenne nationale et à l'ouest, au sud, une perception plutôt bonne ou égale à la moyenne nationale. En établissant une cartographie des villes de France ayant connu un nombre important de jours de mauvaise qualité de l'air en 1997 selon l'indice "Atmo", on obtient une répartition similaire des zones.

C'est dans les zones les plus urbanisées, ou fortement industrialisées, que l'on observe un lien entre un état médiocre de la qualité de l'air, objectivé par l'indice "Atmo", et la perception qu'en ont les habitants.

Le bruit : une gêne quotidienne fréquente

La gêne occasionnée par le bruit est jugée "fréquente" ("très" ou "plutôt") par 36% des répondants en moyenne (voir question 4 p. 4). Ici encore, c'est le lieu d'habitation, et donc le cadre de vie quotidien, qui détermine très clairement les différences de perception : dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants, 23% des interviewés déclarent que le bruit représente une gêne fréquente contre 49% dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus et 61% dans l'agglomération parisienne. Les régions qui connaissent le plus fort taux d'urbanisation

Perception de la qualité de l'air par rapport à l'indice "Atmo"



L'indice "Atmo", diffusé par les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, mesure la qualité de l'air de 1 (excellent) à 10 (exécrable) en référence aux valeurs des directives européennes pour quatre polluants : le dioxyde d'azote (NO₂), le dioxyde de soufre (SO₂), l'ozone (O₃) et les poussières (PM10). 86 agglomérations dont 56 de plus de 100 000 habitants calculent l'indice "Atmo".

est donc aussi les plus sensibles à cette nuisance. Après l'Ile-de-France (58%), c'est en particulier le cas de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (50%) et de l'Alsace (45%). Ici encore c'est la moitié Est de la France, la plus urbanisée, qui apparaît la plus concernée par cette gêne, avec la région Rhône-Alpes, le Languedoc-Roussillon, la Lorraine, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais.

La peur des catastrophes naturelles

Cette crainte concerne environ un quart des personnes interrogées. Cependant, certaines régions semblent plus sensibles que d'autres au risque naturel : c'est le cas de la Corse où 71% des répondants mentionnent ces risques (il s'agit vraisemblablement des incendies évoqués dans le texte de la question et qui faisaient rage dans cette région au moment de l'enquête - voir question 5 p. 4), de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (57%), sans doute pour les mêmes raisons que la Corse, et du Languedoc Roussillon (42%), où les inondations sont fréquentes. Les régions situées dans la moitié nord de l'hexagone témoignent en revanche d'une relative sérénité vis-à-vis des risques naturels. C'est ainsi le cas de la Bretagne avec 10% des personnes qui se sentent exposées à un risque, l'Ile-de-France avec 12% ou la Basse-Normandie avec 16%.

Les équipements gênants

Invités à indiquer, à partir d'une liste, les équipements qui leur paraissent "les plus gênants" auprès de leur lieu de résidence, 38% des Français ne peuvent faire leur choix et donnent la réponse "aucun d'eux" (qui n'était pas suggérée par l'enquêteur - voir question 6 p. 4). On note cependant que cette "absence de gêne" est ressentie de façon plus fréquente dans les zones plus rurales, comme la Bretagne (51%) ou le Limousin (52%), qu'en Ile-de-France (37%). Il faut toutefois interpréter ces résultats avec prudence dans la mesure où la réponse "aucun d'eux" ne signifie

pas forcément une absence totale d'équipements gênants. Il se peut en effet que les répondants soient gênés, là où ils résident, par une infrastructure donnée mais que celle-ci ne soit pas proposée dans la liste soumise lors de l'enquête. Les deux types d'équipements qui gênent toutefois le plus les Français sont les voies à grande circulation (18%) et les centrales nucléaires (9%). Le Nord-Pas-de-Calais, l'Ile-de-France et la région PACA mentionnent plus particulièrement les voies à grande circulation avec respectivement 22%, 30% et 24% de gêne pour une moyenne nationale de 18%. Ces trois régions sont aussi celles où le réseau routier et autoroutier est le plus dense.

Du goût pour l'eau en bouteille...

57% des personnes interrogées déclarent préférer boire de l'eau en bouteille plutôt que de l'eau du robinet (42% - voir question 7 p. 4). Cela ne signifie pas qu'ils ne consomment pas l'eau du robinet. On rappellera que le "mauvais goût" est la première raison invoquée par les Français quand ils disent préférer l'eau en bouteille à celle du robinet. Cependant, la taille de la commune et la région de résidence semblent déterminer les différences de comportement concernant la consommation d'eau en bouteille : 64% des réponses pour l'agglomération parisienne et 53% dans les agglomérations de moins de 2 000 habitants.

Les consommateurs d'eau en bouteille sont par ailleurs plus nombreux dans la moitié nord de

l'hexagone. L'enquête conduite en 2000 par le Crédoc pour le compte de l'Ifen confirme cette constatation. Ainsi, l'enquête 2000 de l'OIP indique que c'est dans le Nord - Pas-de-Calais (86%), en Bretagne (77%) et en Picardie (72%) que l'on consomme le plus d'eau en bouteille. Dans ces deux cas, la consommation d'eau en bouteille est aussi fréquente dans l'espace rural qu'en milieu urbain. En revanche, les habitants des régions Rhône-Alpes, PACA et Midi-Pyrénées ne sont respectivement que 37%, 39% et 46% à préférer l'eau en bouteille. On peut relier cette répartition géographique de la consommation d'eau en bouteille à celle de la qualité des eaux superficielles. Ce sont en effet les bassins de Bretagne-Cotentin, de la Seine et de la Manche qui sont les plus pollués par les nitrates par opposition aux bassins côtiers de Méditerranée, celui de la Garonne et celui du Rhône. Ainsi, une confrontation plus importante à la pollution des eaux dans les régions situées au nord aurait, semble-t-il, incité les consommateurs à se tourner plus régulièrement vers l'eau en bouteille pour leur consommation quotidienne.

La France des villes plus inquiète

D'une manière générale, l'enquête OIP 2000 fait apparaître que le jugement des Français sur l'état de leur environnement de proximité et la perception des nuisances et des risques auxquels ils sont confrontés sont dépendants de la pression exercée par le tissu urbain (les activités et installations propres à la ville : circulation automobile, infrastructures industrielles, etc.). Ainsi, selon la taille de la commune d'habitation, on observe des

variations significatives parmi ceux qui, dans l'échantillon, jugent que l'environnement de proximité s'est détérioré. En effet, plus les Français habitent dans une petite agglomération et moins ils sont nombreux à juger défavorablement leur environnement de proximité.

Les habitants de l'agglomération parisienne apparaissent ici comme particulièrement sensibles avec 29% contre une moyenne nationale de 18%. Les habitants des communes de moins de 2000 habitants se montrent globalement plus sereins pour juger leur environnement de proximité que les habitants des grandes agglomérations (plus de 100 000 habitants et agglomération parisienne) : 15% pensent qu'il s'est détérioré contre presque 23% en milieu urbain. Le même phénomène s'observe pour les opinions exprimées sur l'évolution du cadre de vie. Les habitants des petites communes rurales semblent moins "gênés" par les différents risques et autres nuisances évoqués précédemment. Ainsi, ils sont 12% à envisager la qualité de l'air comme inquiétante (réponses "plutôt" ou "très") contre 39% dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. De la même manière, la gêne occasionnée par le bruit est beaucoup plus fréquente en zone urbaine : environ 23% des habitants des communes de moins de 2000 habitants s'en plaignent (réponses "souvent" ou "très") contre 50,5% dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Approfondir l'approche territoriale

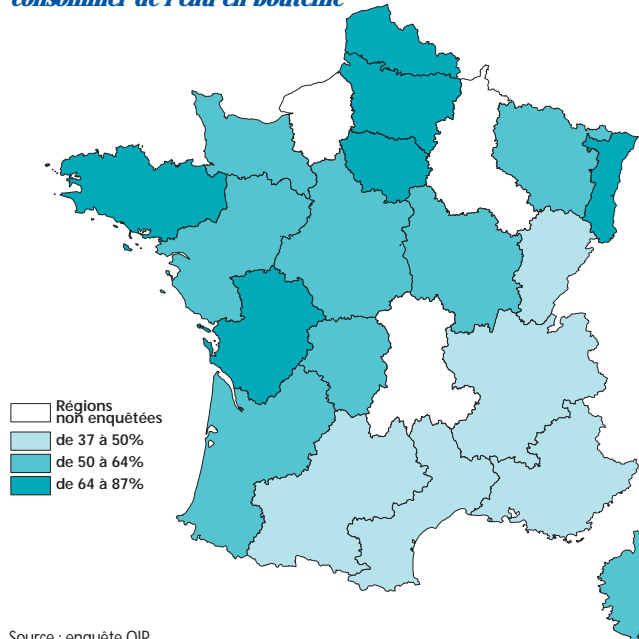
On soulignera tout d'abord que la Région et l'environnement de proximité sont deux choses différentes. De création récente, la

Région recouvre des territoires très différents allant d'unités homogènes, comme l'Alsace, à de grandes hétérogénéités de cultures et de contextes physiques, comme en région Rhône-Alpes qui, de la Haute-Savoie à l'Ardèche, compte huit départements. Cela étant, il est indéniable que des différences régionales significatives apparaissent. A bien des égards la perception de la qualité de l'environnement, selon les diverses nuisances et menaces potentielles qu'il représente pour les personnes qui y habitent, révèle d'importantes spécificités régionales. Elles sont, pour partie, fortement liées à un état "objectif" de l'environnement de proximité : pollution de l'eau en Bretagne, Picardie et Nord-Pas-de-Calais, bruit dans les régions fortement urbanisées, inondations et incendies dans les régions bordant la Méditerranée, etc.

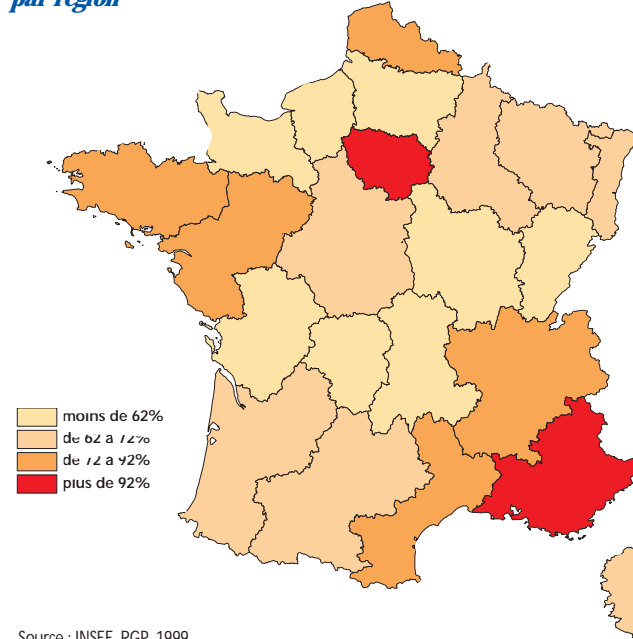
En revanche, certains particularismes régionaux ne semblent pas s'appuyer sur un état réel du cadre de vie. Ainsi, en Corse, s'exprime une très forte sensibilité vis-à-vis de la qualité de l'environnement de proximité sans que la Région connaisse des pollutions significatives ni une urbanisation importante. On retrouve ce phénomène en Bretagne où, à l'inverse, un certain optimisme contraste avec l'existence de problèmes réels (pollutions agricoles, marée noire).

Ces écarts méritent d'être analysés finement et renforcent la nécessité d'aborder la question des pratiques et des représentations sociales sur l'environnement à travers une approche territoriale privilégiant l'expérience concrète.

Part de la population déclarant consommer de l'eau en bouteille



Population des communes de plus de 2 000 habitants par région



How French people perceive their local environment

How do French people view the environment in their region? A survey conducted in September 2000 by the Interregional Policy Studies Unit (OIP) on behalf of IFEN shows that opinions concerning the local environment differ significantly from one region to another. While French people's perceptions are overall positive on a national scale, these differ depending on the region concern-

ned when it comes to issues such as air quality, noise or exposure of respondents' municipalities to natural risks. For example, the inhabitants of the Nord-Pas-de-Calais and Pays de la Loire regions are the most satisfied: 44% believe that their local environment has improved while only 25% of those living in Corsica and the Paris region think so (compared to a national average

of 34%). On natural risks, regions located in the south appear to be more sensitive: 71% of Corsicans, 57% of the inhabitants of Provence-Alpes-Côte d'Azur and 42% of those living in Languedoc-Roussillon believe that their municipality is exposed to a major natural risk while the figures for Brittany, Ile-de-France and Lower Normandy are respectively 10%, 12% and 16% ■

Méthodologie

Les données présentées ici sont issues d'une enquête de l'Observatoire Interrégional du Politique (OIP) conçue sur le mode du "baromètre" qui a lieu une fois par an. Les échantillons sont représentatifs de la population de chacune des régions enquêtées. Sur les 22 régions françaises, l'Auvergne, la Champagne-Ardenne et la Haute-Normandie sont absentes de ce dispositif d'enquête. Outre les questions fixes, qui portent sur la perception des politiques régionales ("le fait régional"), l'OIP peut approfondir des thèmes spécifiques selon la demande. C'est dans ce cadre que l'Ifen a demandé à l'OIP d'inclure dans son enquête 2000 un certain nombre de questions relatives à la perception sociale de l'environnement.

L'enquête s'est déroulée par téléphone du 6 au 12 septembre 2000 dans 19 régions sur la base d'échantillons représentatifs des populations régionales de 700 personnes par région (méthode des quotas - sexe, âge et profession du chef de famille - stratification par département et catégorie d'agglomération de résidence). Le cumul des échantillons régionaux, pondérés en fonction du poids des régions dans l'ensemble national, produit un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et comprenant 13 400 interviews.

Références

- CRÉDOC (2000), La perception de la qualité de l'eau et la sensibilité de la population à l'environnement, (enquête "Conditions de vie et aspirations des Français", rapport réalisé pour l'Ifen, les Agences de l'eau et le Ministère de l'Environnement (Direction de l'eau).
- B. Hammer (1998), Baromètre Environnement EDF-DER - premiers résultats de l'enquête de début 1998 (volet France), EDF-DER, Grets.
- La sensibilité écologique des Français, 2000, Ifen.
- La préoccupation des Français pour la qualité de l'eau, Les données de l'environnement de l'Ifen, n°57, août 2000.
- Abrégé statistique de l'environnement, Edition 2000-2001, Ifen.

L'observatoire des Pratiques et des Représentations Sociales sur l'Environnement (OPRESE)
L'OPRESE est un observatoire animé par l'Ifen auquel participent plusieurs institutions engagées dans la recherche et les études sur la sensibilité environnementale de la société (Ministère de l'Environnement, CNRS, INRA, ADEME, CREDOC, EDF, IPSN...). L'OPRESE a pour mission d'élaborer des outils de connaissance et de suivi des opinions et des pratiques, de réaliser des enquêtes et des études, d'en publier les résultats, ainsi que d'organiser des séminaires sur ces thèmes.
Contact : Alexis Roy
Tél : 02 38 79 78 78 - Mél : oprese@ifen.fr

Libellé des questions posées lors de l'enquête :

- (1) "Là où vous résidez ces dernières années, trouvez-vous que la qualité de l'environnement s'est améliorée, s'est détériorée ou n'a pas changé ?"
- (2) "Et pensez-vous qu'à l'avenir cet environnement sera amélioré, sera détérioré ou ne changera pas ?"
- (3) "La qualité de l'air là où vous vivez est-elle, selon vous, très inquiétante, plutôt inquiétante, plutôt pas inquiétante ou pas inquiétante du tout ?"
- (4) "Dans votre environnement quotidien, diriez-vous que le bruit est une gêne très fréquente, plutôt fréquente, plutôt pas fréquente ou pas fréquente du tout ?"
- (5) "Pensez-vous que votre commune est exposée à un risque naturel majeur comme une avalanche, une inondation ou un incendie ?"
- (6) "Là où vous habitez, quel est, dans la liste suivante, l'équipement qui vous gêne le plus et celui qui vous gêne le moins ? : une voie à grande circulation (route ou chemin de fer), une zone industrielle ou commerciale, une usine d'incinération, une décharge d'ordures municipales, une ligne de transport d'électricité à haute tension, une centrale nucléaire, une installation industrielle, un aéroport".
- (7) "Pour votre consommation personnelle, buvez-vous de préférence de l'eau en bouteille ou de l'eau du robinet ?"

DERNIERES EDITIONS DE L'IFEN

- "Les régions et l'environnement : les données - Résultats 1999 du programme EIDER". Etudes et travaux n°33, juillet 2001, 150 F (22,87 €).
- "Les pesticides dans les eaux - Bilan des données 1998 et 1999 réalisé en 2000". Etudes et travaux n°34, juillet 2001, 100 F (15,24 €).
- "Données économiques de l'environnement". Rapport de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement. Edition Ifen, juillet 2001, 35 € (229,58 F).

L'ifen élabore et diffuse documentations et informations scientifiques et statistiques sur tous les domaines de l'environnement. Pour remplir sa mission, cet établissement public créé en 1991 s'appuie sur un important réseau de partenaires : services statistiques de l'Etat, établissements publics scientifiques et organismes spécialistes de l'environnement.

les données de l'environnement

La lettre thématique mensuelle de l'Institut français de l'environnement
Abonnement : 8 numéros, 100 F (15,24 €)

61, boulevard Alexandre Martin
45058 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 79 78 78 Fax : 02 38 79 78 70
E-mail : ifen@ifen.fr Web : http://www.ifen.fr

Directeur de la publication
Vincent Jacques le Seigneur
Rédactrice en chef
Marie-Paule Maillet (service des éditions)

Auteurs
Céline Janvier et Alexis Roy (Ifen)

Equipe de rédaction
Philippe Crouzet, Sylvie Detoc, Michel Lacaze,
Camille Ménard (cartographie).

Traducteur
Mark Tuddenham
Maquette-Réalisation
BL Communication

Dépôt légal
ISSN 1250-8616 N° CPPAP 8-3086